Ville de Genève
Conseil municipal

P-185 A

7 mai 2007

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Recherche de locaux en urgence par l'Association Les P'tits Bouchons».

Rapport de M^me^ Nicole Bobillier.

La commission des pétitions s'est réunie à trois reprises afin d'examiner la pétition P-185, soit le 11 décembre 2006, 19 mars et 30 avril 2007, sous la présidence de M. François Sottas.

Les notes de séances ont été prises par M^me^ Tamara Saggini.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 11 décembre 2006

Audition de M^mes^ Georgette Di Fabrizio, fondatrice de l'association, et Valérie Di Fabrizio, présidente et fondatrice de l'association

Sans plus attendre, le président donne la parole aux représentantes de l'Association Les P'tits Bouchons.

M^me^ Valérie Di Fabrizio explique pourquoi leur association a eu recours à une pétition. Elle précise qu'elles sont à la recherche de locaux de manière urgente. Leur association existe depuis trois ans et demi et aide tous les handicapés de Suisse. Les bouchons des bouteilles plastique sont recyclés et refondus pour faire des conteneurs, des bacs à fleurs. Si tel n'était pas le cas, ils seraient incinérés.

Les P'tits Bouchons sont actuellement logés à l'aéroport. Le 31 mars 2007, dernier délai, l'association devra quitter ces locaux.

Devant une situation aussi concrète, les questions de la commission fusent.

Q. De combien de surface dispose l'association actuellement, et quelle serait la surface idéale?

M^me^ Valérie Di Fabrizio précise que, actuellement, l'association dispose d'une surface de 150 m^2 et que 250 m^2 seraient les bienvenus.

Q. Qu'advient-il des bouchons qui ne sont pas récoltés?

Mme Valérie Di Fabrizio indique qu'ils sont incinérés. L'entreprise Serbeco enlève les bouchons, les jette et les brûle. Elle ne les transmet pas à l'association.

Q. Qu'en est-il de la campagne qui montre un dinosaure écrasant des bouteilles en plastique et les refermant avec le bouchon afin que l'air ne pénètre plus et qu'ainsi elles prennent moins de place?

Mme Valérie Di Fabrizio déclare que cette campagne est obsolète. Elle est supprimée depuis plus d'une année.

Elle profite de donner deux informations concernant l'association: plus de 200 bénévoles travaillent pour les P'tits Bouchons et le siège social se trouve à Genève.

Q. Quels motifs invoque la direction de l'aéroport pour les mettre à la porte? Quel loyer payait l'association?

Mme Valérie Di Fabrizio répond que les motifs ont changé trois fois. Une première fois, il a été reproché à l'association d'avoir trop de sacs de bouchons à l'extérieur. La seconde fois, il a été expliqué que l'aéroport avait besoin de ces locaux pour étoffer l'infrastructure de la Rega et, enfin, que tous les locaux devaient revenir à l'aéroport.

Q. La commission trouve l'action remarquable et aimerait savoir si la lettre reçue par les conseillers municipaux a été envoyée au Conseil administratif.

Mme Di Fabrizio indique que plus de 300 lettres ont été envoyées dans bon nombre d'entreprises et autres groupements, mais que toutes les réponses ont été négatives. Le Conseil administratif a répondu qu'il ne possédait pas de locaux disponibles et qu'une subvention n'était pas imaginable étant donné la situation financière de la Ville de Genève.

Q. Serait-il possible de transférer le siège de l'association dans un autre canton, étant donné que les bouchons se collectent ailleurs en Suisse? Devront-ils cesser leur activité si l'absence de locaux se confirmait?

Mme Valérie Di Fabrizio précise que l'association est inscrite au Registre du commerce à Genève et qu'il serait relativement compliqué de gérer les transferts et changements. Une autre problématique est à prendre en compte: le manque de bénévoles.

Q. Les responsables ont-elles prospecté dans les communes, dans différents lieux, usines, dépôts?

Mme Valérie Di Fabrizio répond par l'affirmative, mais elle souligne que chaque fois c'est la même problématique: il n'y a pas de place, le loyer est trop cher, etc.

Actuellement, l'association cherche des locaux. Une subvention éventuelle n'est pas leur préoccupation première.

Q. Quel tonnage et quel revenu financier représente la collecte des bouchons?

Mme Valérie Di Fabrizio précise que la récolte est de 180 tonnes de bouchons par année et que la tonne leur est payée 250 francs.

Q. Pour son action sociale et humanitaire, l'association a-t-elle reçu un prix?

Mme Valérie Di Fabrizio répond par l'affirmative.

Q. L'association a-t-elle écrit à la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA)?

Mme Valérie Di Fabrizio répond que oui, mais que sa réponse n'a pas été favorable.

La commission demande si les locaux peuvent se trouver en sous-sol.

Mme Valérie Di Fabrizio répond par la négative. Ils doivent se situer de plain-pied pour permettre aux semi-remorques de venir chercher la marchandise. Ils ne peuvent pas non plus se trouver en pleine ville, à cause des risques d'incendie.

Q. L'association a-t-elle des sponsors et/ou des donateurs?

Mme Valérie Di Fabrizio indique que leur association a environ 120 partenaires, toujours prêts à faire des dons mais qui, dès qu'il s'agit de location, n'ont plus d'argent.

Q. L'aéroport est voisin de trois grandes communes: Meyrin, Vernier et Le Grand-Saconnex; y a-t-il eu des demandes de formulées?

Mme Valérie Di Fabrizio répond qu'elles ont clairement refusé.

Mme Georgette Di Fabrizio rappelle, en conclusion, que l'important pour les P'tits Bouchons est d'avoir des locaux avant de prétendre à une subvention.

Après le départ des pétitionnaires, une discussion s'engage.

La commission estime, malgré les propos tenus par les personnes auditionnées, qu'il doit bien exister une possibilité d'obtenir des locaux.

La commission a retenu que l'installation en ville semble difficile pour des raisons de surface, de sécurité, etc.

Les personnes entendues ont fait remarquer que les personnes qui œuvrent pour l'association sont des bénévoles et que la situation des futurs locaux doit rester accessible, y compris en matière de transports publics.

Plusieurs auditions sont proposées:

– audition de M. Pierre Muller, conseiller administratif chargé de la Gérance immobilière municipale. Refusée par 7 non, 1 oui et 4 abstentions;
– audition du Service des bâtiments. Acceptée par 10 oui et 2 abstentions.

Il est envisagé, ultérieurement, de regarder du côté de la SIP, de la zone industrielle de Meyrin/Satigny et des CFF.

Séance du 19 mars 2007

Suite des travaux et discussion

Le président fait part à la commission du refus du Service des bâtiments d'être auditionné, ne se sentant pas concerné par cette pétition.

Il convient de décider de la suite des travaux.

Deux commissaires font état d'un article de presse indiquant que l'Association Les P'tits Bouchons a mis la clef sous le paillasson. A partir de cette information, ne conviendrait-il pas de classer cette pétition?

Deux courants se dessinent: continuer les auditions ou classer la pétition.

Finalement, l'ensemble de la commission se rallie aux propositions suivantes:

– écrire à la société Serbeco pour qu'elle indique à la commission ce qu'il advient des bouchons plastique;
– connaître les contrats qui lient la Ville de Genève à Serbeco;
– écrire à la présidente de l'Association Les P'tits bouchons pour savoir ce qu'il en est de la cessation d'activité.

Le président fait remarquer que, si l'on veut traiter ce point rapidement, il vaudrait mieux téléphoner. Les réponses aux courriers étant toujours très longues à venir.

La commission se rallie à la proposition.

Le président prendra contact avec M. Macherel à propos du contrat liant la Ville de Genève à Serbeco.

Séance du 30 avril 2007

Discussion et vote

Lors de cette séance, la rapporteuse s'inquiétant du devenir de cette pétition, une discussion à bâtons rompus s'engage.

Décision est prise de faire un vote formel afin d'ajouter, ou non, la pétition P-185 à l'ordre du jour de ce 30 avril 2007, puisqu'elle ne figure pas sur la convocation.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Le président donne lecture de la réponse de la société Serbeco, à savoir: les bouteilles en PET sont aplaties (dans le meilleur des cas) afin d'évacuer l'air, les bouchons sont alors replacés, puis incinérés. En aucun cas ils ne sont restitués à l'association, ni recyclés.

La présidente de l'Association Les P'tits Bouchons n'ayant pas répondu aux demandes du président et cette association ayant cessé toute activité (information parue dans la presse), la commission décide de classer cette pétition.

La proposition de classement est acceptée par 11 oui (2 AdG/SI, 1 T, 3 S, 1 R, 2 L, 2 UDC) et 3 abstentions (2 Ve, 1 DC).

Annexes: texte de la pétition avec ses annexes

Association Les P'tits Bouchons

RECOMMANDEE
Monsieur Roberto BROGGINI
Président du Conseil Municipal
Case postale 3983
1211 GENEVE 3

Meyrin, le 6 novembre 2006

Concerne : dépôt d'une pétition relative à la recherche de locaux

Monsieur le Président,

Du 15 octobre au 4 novembre 2006, 913 personnes ont signé une pétition intitulée :
Recherches de locaux en urgence

En tant que Présidente de l'association Les P'tits Bouchons, je vous fais parvenir 111 listes signées, un dossier comprenant les activités de l'association ainsi qu'un bilan d'activités, depuis sa création en août 2003.
Le total des personnes qui ont signé sur le canton de Genève : 608 personnes
Le total des personnes qui ont signé dans divers autres cantons : 285 personnes
Le total des personnes qui ont signé sur la France : 20 personnes
Ces totaux vous confirment bien que l'association a vraiment besoin de locaux afin de poursuivre son engagement.

J'espère pouvoir être auditionnée, le plus rapidement possible, accompagnée par la secrétaire de l'association, par devant la Commission des pétitions de la ville de Genève.

Je vous informe que je fais parvenir, ce jour, le même courrier au Président du Grand Conseil de la ville de Genève.
Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à la présente et à ses annexes, et dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

DI FABRIZIO Valérie

Annexes mentionnées

Demande de locaux en ville de Genève ou en dehors de la ville

L'association a été créée en août 2003. Après avoir reçu une mention au mois de juin 2004 pour son action en faveur des personnes handicapées, l'association a été Reconnue d'Utilité Publique en août 2005.
L'association repose uniquement sur le bénévolat, les dons et legs afin de poursuivre efficacement son engagement.

Elle récolte tous les bouchons et couvercles en plastique afin de pouvoir les vendre, après les avoir triés en 4 containers différents selon le genre de plastique. Ils sont vendus à la maison Henniez ainsi qu'à l'entreprise XXL Recycling à Ecuvillens. Nous pouvons obtenir une moyenne de Fr. 250,-- / tonne et à ce jour, nous avons pu faire parvenir des dons à la Fondation des chiens guide d'aveugles ou malvoyants de Brenles (VD) offrir une chaise électrique le 5 mai 2006 à un monsieur habitant Vevey ainsi qu'une chaise pour sportif à Sport Handicap Lausanne, afin que les sportifs de cette association puissent l'utiliser selon leurs besoins. Cela va compléter leur matériel pour la gymnastique et l'équipe de RAFROBALL qui est en train de voir le jour. Cette chaise leur a été offerte le 18 octobre 2006.

Nous travaillons sur 3 plans : social – environnement et développement durable
Social : nous aidons les personnes handicapées de Suisse
Environnement : nous essayons de donner une planète plus propre à nos enfants
Développement durable : ces bouchons et couvercles en plastique sont recyclés. Ils sont fondus dans un four à + de 1000 degrés, et en font une pâte. Celle-ci est coulée dans des moules, pour en faire des palettes, des pots de fleurs, des corbeilles à linge, des containers etc..

Vu l'ampleur des sacs de bouchons que nous recevons, nous avons dû entreposer des tonnes de bouchons à l'extérieur des locaux que l'Aéroport International de Genève nous ont prêtés gracieusement. Malheureusement, nous avons reçu des lettres des propriétaires ainsi que des voisins nous demandant de bien vouloir enlever tout ce qui se trouvait à l'extérieur et de trouver d'autres locaux. Nous avons même reçu une lettre nous demandant d'enlever tout ce qui se trouvait à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur.
Nous recevons de plus en plus de bouchons et couvercles en plastique et ceux-ci proviennent des cantons de GE – VD- VS- FR – NE – BE et le JU. Nous n'avons absolument plus de place et nous avons recherché activement des locaux pour une superficie de 200 à 500 m2, et ce gratuitement mais sans succès. N'ayant pas de moyens financiers, nous ne pouvons nous permettre de payer un loyer. Il nous faudrait un robinet d'eau, de l'électricité, un peu de chauffage pour le tri des bouchons en hiver et que ces locaux se trouvent de plain-pied afin que le camion puisse venir charger et décharger la marchandise. Un local de 200m2 nous aiderait simplement à déplacer les sacs qui se trouvent à l'extérieur, mais le problème reviendra dans 1 mois, car c'est le chat qui se mange la queue étant donné que les locaux sont pleins à l'intérieur. Par contre, avec un local de 500m2 nous pourrions tout déménager et nous installer ailleurs. En outre, comme nous sommes considérés comme « dangereux » au cas où le plastique brûlerait, nous devrions obtenir des locaux en dehors d'habitations et surtout de sous-sol d'écoles, car avec la propagation que pourrait entraîner le feu, il pourrait y avoir des conséquences assez néfastes.
Tous nos Partenaires ainsi que les banques, communes, possibles Sponsors (M. Bertarelli – M. Hayek – M. Alain Morisod – M. Jean-Marc Richard etc.) CICR etc. radios, TV etc. ont tous reçu soit des lettres ou emails, mais la réponse est toujours négative. La ville de Genève, le canton ainsi que la Confédération ont été averties de la situation, mais personne n'a pu faire quelque chose.

Nous devons obtenir des locaux très rapidement et ce, d'ici au 25 novembre (au moins verbalement) sinon nous nous verrons contraints d'annoncer à tous nos points de collecte (+de 250) que nous devons arrêter la récolte des p'tits bouchons et couvercles en plastique au 31.12.2006. Puis tout sera trié jusqu'au dernier bouchon et tout sera fini probablement fin 2007.

	2003	2004	2005	Au 31 octobre 2006
Points de collecte	9	52	162	+ de 250
Partenaires	15	65	115	120
Récup'internes	9	72	109	161
Membres	5	18	30	45
Bénévoles	7	30	290	+ de 400
Tonnes récoltées	10	26	75	+ de 180
Reçu		Mention pour notre Action en faveur des Personnes handicapées		
Reconnue			d'Utilité Publique	
Nous avons offert		Des dons à la Fondation des chiens guide d'aveugles	Des dons à la Fondation des chiens guide d'aveugles	1 chaise électrique 1 chaise pour sportif

BILAN D'ACTIVITES